

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S

➤ du 24 mars 2017

➤ EXERCICE 2016

Madame Chrystel LÊ QUANG, Présidente de séance, présente à l'assemblée le Compte Administratif **2016** qui est adopté. Ensuite, les membres du CCAS approuvent le Compte de Gestion dressé pour l'exercice **2016** par le Receveur et affectent les résultats **2016**.

➤ EXERCICE 2017

La Commission Administrative du CCAS se propose d'étudier attentivement chaque chapitre et article du projet de Budget Primitif **2017** et de définir les orientations budgétaires **2017**.

AIDES DIVERSES

L'assemblée décide de reconduire toutes les participations du CCAS, leurs conditions et modalités d'attribution (cf. **Tableau « AIDES » 2017**).

PERSONNES AGEES – ou DEPENDANTES

- PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

L'assemblée RECONDUIT la prise en charge d'une partie des frais de ce service (coût du repas en **2017 : 7 €**)

- REPAS ANNUEL PERSONNES AGEES

Il sera reconduit dans les mêmes conditions (repas et orchestre) que l'an dernier.

A noter **qu'à partir de 2017**, sur demande de la Trésorerie de BOURG D'OISANS, l'intégralité des frais du repas annuel des Personnes Agées sera mis à l'article **6232 « Fêtes et cérémonies »**.

- COLIS

17 colis de prévus. Maintien du prix par catégorie de colis (hommes seuls, femmes seules, maison de retraite et couples)

ENFANTS – JEUNES

- ARBRE DE NOEL

31 enfants de prévus mis aussi en totalité à l'article **6232 « Fêtes et cérémonies »**

- CLASSE DE MER

Pas de classe de mer de prévue cette année

SUBVENTION - SUD ISERE TELEALARME

Une subvention de **150 €** est attribuée à l'association «SUD ISERE TELEALARME » pour la continuité de son action auprès des personnes âgées (une personne d'OZ concernée).

L'unanimité des membres présents **décide** d'approuver le **Budget Primitif 2017** du C.C.A.S., tel que présenté, équilibré en **dépenses** et en **recettes** à un montant de **14 000 €** en section de **Fonctionnement** (cf : **graphique BP 2017**).